



QUEL CAP POUR LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES ACCUEILLANT DES PERSONNES ÂGÉES ?

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

L'entrée en vigueur en 2017 de plusieurs textes réglementaires issus des grandes lois de 2016, s'est accompagnée de changements majeurs pour les gestionnaires. Ces lois ont engendré de nouveaux défis à relever pour les structures du champ des personnes âgées mais également des opportunités à saisir. Pour les établissements et services concernés, il s'agit de réaffirmer qu'ils ont toute leur place dans un dispositif d'accompagnement de la perte d'autonomie complet et adapté à chaque situation.

Pour la première fois, ce rendez-vous annuel de formation s'adresse conjointement aux établissements et services pour personnes âgées. Ce choix d'organisation s'inscrit pleinement dans un objectif de valorisation de la transversalité de l'activité des adhérents FEHAP pluriactivités et pluri-publics. Cependant, parce qu'ils ont aussi des spécificités, établissements et services travailleront en groupes distincts l'après-midi. Cette journée de formation est également l'occasion de faire se rencontrer et échanger différents types de gestionnaires dans un cadre privilégié.

INSCRIPTIONS

Remplissez votre bulletin d'inscription en ligne
<http://formation.fehap.fr/>

NOUVEAU!

Ou bien imprimez un [bulletin d'inscription](#)



QUEL CAP POUR LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES ACCUEILLANT DES PERSONNES ÂGÉES ?

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

OBJECTIFS

- S'approprier les récentes évolutions législatives et réglementaires du secteur
- Se familiariser avec les nouvelles modalités de négociations et d'échanges avec les autorités de contrôle et de tarification
- Appréhender les réflexions stratégiques à avoir dans les prochaines années

CONTENU

Les évolutions à prendre en compte dans les projets stratégiques des structures pour personnes âgées

Les opportunités de la mise en place d'une contractualisation automatique

- Rappel du contexte juridique des grandes étapes de la contractualisation
- Retours d'expérience sur la négociation CPOM (gestionnaire/autorité de tarification)
- Éléments de dialogue du CPOM : CITS et PRS II

Les défis à relever pour assurer la pérennité des structures dans un environnement contraint

- Les partages de ressources (GCSMS, SARA, SI...)
- Les différentes possibilités de rapprochement
- Retours d'expérience

Groupe Établissements

Évolutions stratégiques des établissements PA : opportunités et défis

Marge de manœuvre financière : les habilitations aide sociale sont-elles un frein ?

- Rappel du contexte juridique encadrant l'aide sociale en établissement pour personnes âgées
- Retour d'expérience (gestionnaire/autorité de tarification)

La fiscalisation des EHPAD : est-elle subie ou peut-elle être choisie ?

- Analyse de plusieurs situations de risques de fiscalisation
- Les enjeux d'une fiscalisation choisie

Groupe Services

Évolutions stratégiques des services PA : opportunités et défis

Comment faire évoluer les modèles de services traditionnels pour personnes âgées ?

- Diversifier son activité : focus sur le « relayage » (baluchonnage).
- S'ouvrir à d'autres publics : focus sur les personnes en situation de handicap (SSIAD PH, collaboration avec des SAMSAH/SAVS...)

L'impact des politiques publiques territoriales sur l'offre de service à domicile

- Focus sur la tarification unique des SAAD : consolidation de l'offre
- Réforme de la tarification des SSIAD : ces régions qui ont pris les devants

Lundi 18 septembre 2017 9h – 17h Paris, FIAP 30, rue Cabanis - 75014 316 € par personne 1 jour	Janvier
	Février
	Mars
	Avril
	Mai
	Juin
	Juillet
	Août
	Septembre
	Octobre
	Novembre
	Décembre

01 53 98 95 03
 formation@fehap.fr

Prérequis

Bonne connaissance du secteur Personnes âgées et des modalités de gestion d'un établissement ou d'un service

PUBLICS

- Présidents et administrateurs
- Directeurs et directeurs-adjoints
- Directeurs administratifs et financiers
- Infirmiers coordinateurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- exposés et apports théoriques
- retours d'expériences
- échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Conseillers FEHAP
- Avocat
- Représentant des pouvoirs publics
- Gestionnaires et directeurs